

LE GENERAL PARADIS (1741 - 1824)
=====

Préambule

Cette monographie, sans doute très incomplète, a été réalisée grâce aux divers documents authentiques retrouvés il y a à peine deux ans seulement et faisant suite aux recherches minutieuses dans les divers Services d'Archives et Musées. Une collaboration fructueuse avec l'Abbé LAURENÇOT, arrière-arrière petit cousin du Général, que j'ai retrouvé après une longue enquête, s'est ins-taurée. Monsieur l'Abbé LAURENÇOT a réalisé une synthèse aussi exacte et vivante que possible. J'ai largement puisé dans celle-ci, y reprenant mot à mot des chapitres complets. Je tiens à l'assurer ici de ma gratitude pour ce travail passionnant, destiné à faire revivre la mémoire de Joseph PARADIS, enfant de THIAVILLE.

M . J .

=====

Nous sommes en 1741. Louis XV est roi. Il s'est marié le 5 septembre 1725 avec Marie LECZINSKA, fille de Stanislas LECZINSKI, lequel a obtenu, à titre personnel, le Duché de Lorraine avec le titre de Roi, à la suite de transactions qui avaient abouti le 18 novembre 1738 au traité de VIENNE.

En 1766, Stanislas décède. Pour la lère fois depuis 10 siècles, la Lorraine échappe aux Habsbourg.

Le poète lorrain GILBERT (1750 - 1780) pourra écrire: " Les Français alors nos tyrans, aujourd'hui nos frères ".

Des centaines de paysans, plus attachés à leur duc François III (lequel deviendra empereur en 1745) que celui-ci ne l'était à la Lorraine, quittèrent leur province. Les familles PARADIS et LEGER restèrent au pays. Etaient-elles depuis longtemps sur cette terre ou bien venaient-elles d'ailleurs? lorsque le duc Léopold au début du 18ème siècle avait fait appel à des populations d'autres provinces pour repeupler son duché décimé par les guerres? Ces familles furent-elles de celles qui, par dépit, lacérèrent les portraits du duc François lorsqu'il abandonna les Lorrains pour l'Empire ou de celles qui applaudirent lorsque son frère Charles Alexandre, en 1744, se rapprocha du duché lors de diverses opérations militaires? Nul ne le sait.

En réalité, dans les faits, c'est en 1737 et non en 1766 que véritablement la Lorraine des ducs devint la Lorraine des Rois. En effet, le règne de STANISLAS ne fut, pour les questions importantes, que nominal et l'Intendant CHAUMONT DE LA GALAZIERE travailla tout de suite à l'intégration.

.../...

En 1741 déjà, le Roi Louis XV décrètera pour les Lorrains le service militaire, soi-disant pour protéger la province. On tira au sort 3 600 hommes.

On peut donc logiquement penser qu'à Thiaville aussi, on se sent autant français que lorrain à cette époque.

C'est dans ce contexte que vient au monde, ici, à Thiaville, Joseph PARADIS, le 23 novembre 1741. Il est le fils de Hubert PARADIS, originaire de Brû et de Marguerite MARCOT, de Thiaville. Il sera baptisé 3 jours plus tard à LACHAPELLE.

Il passera son adolescence à Thiaville. Aucun document parvenu jusqu'à nous ne permet de détailler cette période mais on peut affirmer sans grand risque, compte tenu de sa future carrière, que déjà Joseph PARADIS regardait en grandissant davantage vers la France de Louis XV que vers l'Autriche de Marie Thérèse.

Le 3 septembre 1758, il n'a pas encore 17 ans, il rejoint le Régiment de Lorraine, sans doute à Nancy.

A-t-il agi seul? A-t-il été recruté par un officier noble selon la coutume? A-t-il été tiré au sort? Est-il volontaire?

Bien sûr, il n'a pas d'instruction particulière.

Bien sûr, il est affecté comme simple soldat.

C'est la guerre de Sept Ans. Joseph PARADIS commence ses campagnes européennes:

- 1759-1760: au HAVRE de Grâce, contre les Anglais. Il assiste au bombardement du HAVRE.
- 1761-1762: il sert en Allemagne, en particulier à HANNOVRE.
- 1763: Sergent (le 26 octobre)
- 1764: Fourrier (le 26 septembre)
- 6 juillet 1776: Sergent Major.
- 6 avril 1778: Adjudant.
- 24 mai 1780: Il est désigné comme porte-drapeau.
- 8 juin 1787: Il est Sous-lieutenant.
- 8 mars 1788: Lieutenant en second.
- 12 janvier 1792: Il est nommé Capitaine, après avoir gravi un à un tous les échelons de son Régiment, devenu entre temps le 47ème Régiment d'Infanterie.

A cinquante ans, il va participer au salut de la France, quelque soient les régimes de la période révolutionnaire.

Le 13 avril 1791, avant que ne tombe Louis XVI, sans que l'on puisse retrouver l'action d'éclat qui la justifie, la Croix de Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de SAINT - LOUIS est attribuée à Joseph PARADIS.

M . J .

(à suivre)

La guerre pour les frontières naturelles continue. A nouveau, Joseph PARADIS est au siège de MAESTRICHT où il " fait le service de Général de Brigade ". Il est aux prises avec les Autrichiens dans l'île de WEISSETHURM qu'il défend sur le Rhin à la hauteur de NEUVIED, au nord de COBLANCE (octobre-novembre 1794).

En 1795, la coalition ennemie se disloque. Bien que PARADIS participe à la prise de KREUZNACH (en remontant le Rhin), aux batailles d'ARGENTHAL et de GUEMINGEN, on peut penser qu'il prend le temps de revenir un peu à Thiaville.

En effet, le 9 ventose An IV (1796) il se marie à THIAVILLE avec Anne LEGER, originaire également de Thiaville. Elle a 22 ans et lui 55. La veille, Maître HUIN, notaire public à Raon-l'Etape, avait enregistré le contrat de mariage.

On sait qu'à l'occasion de son mariage, Joseph PARADIS était en convalescence dans son village natal. Sait-il alors que la veille, le 7 ventose, ses chefs lui ont confié le commandement de la 49ème Brigade de ligne, lors de sa formation?

Avec l'armée de JOURDAN, il passe le Rhin; le 14 messidor 1796 (juillet 1796), il est au rocher de la LORELEI; 4 jours plus tard à LIMBOURG. Les Impériaux reculent vers les monts de BOHEME, derrière la NAAB. Avec BERNADOTTE, il combat à TEININGEN, NEUMARKT puis l'armée recule vers BAMBERG et WURTZBURG. Le 16 septembre on arrive sur le Rhin. PARADIS doit être proche de l'endroit où MARCEAU est mortellement blessé. JOURDAN de son côté va être relevé de son commandement. Après l'intérim de BEURNONVILLE qui ne réussit pas à réorganiser l'armée, celle-ci voit avec plaisir arriver à sa tête HOCHE " jeune comme la Révolution ". Il n'a pas 30 ans. Cette nomination à la tête de l'armée de SAMBRE et MEUSE réunie avec celle de RHIN et MOSELLE sous le commandement de MOREAU promu généralissime redonne du moral aux troupes qui sont enfin payées. PARADIS, qui, semble-t-il, avait songé à la retraite, doit être heureux de ces changements.

HOCHE ayant dénoncé l'armistice, une fois de plus notre armée passe le Rhin. La 49ème demi-brigade le franchit à NEUVIED et atteint FRANSFORT. La paix revient le 17 octobre 1797 avec le traité de CAMPO FORMIO.

Joseph PARADIS est de retour pour quelque temps à Thiaville. Peut-être suit-il en pensée l'expédition d'EGYPTE de BONAPARTE?

De thermidor An VI (1796) à prairial An VII (1797) " le citoyen PARADIS a servi avec honneur et distinction. Il a commandé entre autres la place de FLESSINGUE et le Camp de WEST CAPELLE dans l'île de WALCHEREN où sa conduite fut digne du plus grand éloge ".

Mais le Directoire doit faire face à la Seconde Coalition. L'armée dite de BATAVIE, commandée par BRUNE, est chargée de défendre la HOLLANDE.

M . J .

(à suivre)

LE GENERAL PARADIS (1741 - 1824) (suite et fin)

C'est d'Anvers encore que le Général répond le 11 messidor An XII à LACEPEDE qui lui avait appris sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. La réponse du Général est curieuse à divers points:

- d'abord le Général aura attendu presque 15 jours pour la rédiger. Cela n'était pas dans ses habitudes;

- ensuite il écrit que c'est l'Empereur qui l'a nommé sans autre formule de gratitude ou d'allégeance à l'égard de celui-ci, comme cela était d'usage. N'y aurait-il pas eu de la part de PARADIS quelque étonnement d'apprendre que BONAPARTE s'est octroyé la Majesté Impériale?

- enfin, le Général savait peut-être que tous les généraux de division et de brigade devaient être nommés Commandants de l'Ordre de la Légion d'Honneur (on dit aujourd'hui: Commandeurs) et les Colonels: Officiers dans cet Ordre. Or lui, qui est véritablement Général de Brigade est nommé seulement Officier et non Commandant de la Légion d'Honneur.

On comprend mieux pourquoi pendant quatre ans il avait multiplié les démarches auprès des " bureaux de la guerre " pour obtenir son brevet de Général!

Ces diverses raisons (les bruits de réforme, le brevet de général, le grade d'Officier) ajoutées à l'âge et peut-être à son état de santé vont l'amener à la retraite.

Du 3 septembre 1758 au 1er vendémiaire An XIII (23 septembre 1804) il aura servi son Pays dans interruption.

" Habile et respecté..." ayant souvent " réalisé des actions d'éclats " il a fait 14 campagnes, participé à 47 sièges, batailles et passages de fleuves.

Comme l'indique le Préfet des Deux Nethes "on verra le tribut d'estime qui lui est dû et qu'il recueille pour sa sagesse, sa fermeté, l'attachement à la discipline et le soin d'unir dans les mêmes sentiments pour le gouvernement les habitants et les militaires ".

Le 23 septembre 1804, le Général est réformé. Il a 62 ans. Le lendemain, le Préfet, depuis Anvers, lui écrit " Jouissez, Général, dans votre retraite, du prix mérité de vos longs et utiles services, de l'estime de tous les gens de bien, du souvenir reconnaissant des Anversoises ... ".

Joseph PARADIS choisit de se retirer à LUNEVILLE. Il y est encore en 1812.

Le 1er mars 1808, un décret permet aux membres de la Légion d'Honneur d'accéder à la noblesse impériale, de transmettre le titre à la descendance et d'avoir des armoiries. Le Général, qui n'a pas d'enfant, ne fait aucune demande. Négligence? Amertume? On ne sait.

Au moment des Cent Jours, le Général réside à NANCY. Il a le titre de " Maréchal de Camp". Le 22 avril 1815, il se voit envoyer deux missives:

- un décret impérial qui le nomme membre du collège électoral du département de la Meurthe (document signé par LACEPEDE, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, CARNOT, Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire et par le Duc De BASSANO, Ministre Secrétaire d'Etat,

- la convocation, comme électeur, à l'Assemblée du Champ de Mai à Paris.

Sur 5 millions d'électeurs, fut-il parmi les 1 310 000 votants?

Après WATERLOO, Louis XVIII maintient la Légion d'Honneur et PARADIS qui avait été fait Chevalier de l'Ordre de SAINT-LOUIS par Louis XVI pourra donc porter l'une à côté de l'autre " l'étoile et la croix ".

Avec sa femme, sans avoir eu d'enfant, il vit sa retraite au 154 du Faubourg St-Pierre à Nancy (actuellement 154, Avenue de Strasbourg). C'est une construction ancienne sans particularité architecturale, qui autrefois disposait de chambres d'hôtel avec un grand jardin sur l'arrière.

Il meurt le 5 octobre 1824 à 6 h du matin. Il avait presque 83 ans. Il sera enterré sans doute au cimetière de Préville à Nancy. Sa sépulture n'a pu être retrouvée. Peut-être qu'aucune concession ne fut achetée et que la dépouille fut déposée en terrain commune. Cette hypothèse peut être avancée car on sait que le Général ne connaissait pas l'opulence et que " sa maison était dans un état de délabrement complet et de vétusté ".

Son épouse décède le 7 novembre 1845 également à Nancy.

" Ce brave homme est peut-être le plus ancien soldat de l'armée, après avoir passé par tous les grades, il a eu l'honneur d'être fait Général sur le champ de bataille, là où par sa valeur, ses talents, il a contribué à la défaite de l'armée anglo russe, ce qui détermina les succès de la glorieuse campagne de Hollande " écrit D'HERBEUVILLE parlant de Joseph PARADIS en 1801.

Le petit Thiavillois sans instruction devenu Maréchal de Camp, l'Officier aimé de sa troupe mais souvent ignoré de ses supérieurs, décoré mais resté pauvre, simple, ferme, juste et tolérant, d'une loyauté et d'une détermination sans faille, a su rester loin des intrigues du pouvoir et de la politique.

Les guerres extérieures, les troubles révolutionnaires, les changements de régime n'ont jamais eu prise sur Joseph PARADIS, enfant de THIAVILLE, exemple de la ténacité et de la continuité dans le devoir et qui aurait pu avoir pour devise: S E R V I R.

M . J . (FIN)

N.B.: Je remercie Monsieur l'Abbé LAURENÇOT pour toute l'aide apportée dans le minutieux et volumineux travail de synthèse auquel j'ai largement puisé.